

# Young Illustrators Award 08

## „Young Illustrators Award 2008“

### Règles du concours



---

### Contacts

Hripsimé Pagliarini

Illustrative e.V.  
Gormannstr. 23  
10119 Berlin

Téléphone +49(0)30 48 49 19 29  
pagliarini@illustrative.de

# Règles du concours



## Enregistrement et présentation – Qu'est-ce que je dois faire?

### **1<sup>ère</sup> étape: Enregistrement**

La première partie s'effectue par courrier électronique en complétant un formulaire Word, qui peut être rédigé en ligne. On peut trouver une copie du formulaire à la page web de Illustrative sous le menu YIA Award.

### **2<sup>e</sup> étape: Paiement des frais d'inscription**

L'enregistrement devient valide à la réception des frais d'inscription de 30 Euros dans le compte de Illustrative.

Date limite de réception du paiement: le 15 juillet 2008.

détenteur du compte: Illustrative e.V.

Numéro du compte: 2084540008

Code de banque: 10090000

Pour virements en dehors de l'Allemagne:

IBAN: 28100900002084540008

BIC: BEVODEBB

L'enregistrement sera effectif à la date de réception du paiement. Une confirmation de l'enregistrement suivra par courriel. Avec sa confirmation chaque participant recevra un numéro d'identification et une personne-contact chez Illustrative.

### **3<sup>e</sup> étape : Présentation**

Les travaux qui seront présentés doivent être réunis dans un seul document de format PDF. L'envoi peut se faire par courriel ou par l'envoi d'un CD ou d'un DVD. Dans ce cas les œuvres peuvent être présentées en haute

définition. Si le travail se rend jusqu'en finale, l'œuvre originale pourra être demandée.

#### **4<sup>e</sup> étape: Qu'est-ce qu'on peut présenter?**

Le but de la compétition est de décerner des tendances innovantes et des approches artistiques originales chez de jeunes artistes. On ne recherche pas donc la «meilleure œuvre commerciale», mais un travail libre avec un fond illustratif ou iconographique.

##### **Catégorie illustration:**

On peut présenter soit un travail particulier soit une série.

##### **Catégorie Animation:**

On peut envoyer un film, un film Flash, ou quelque chose de similaire. Longueur illimitée. Le film doit être présenté sur CD ou DVD. Un lien vers Youtube ou un site similaire n'est pas suffisant.

##### **Catégorie Livre d'art:**

On peut présenter les illustrations des livres dans un fichier de format PDF. Toutes les parties essentielles du livre doivent être montrées (couverture, pages significatives, illustrations).



#### **5<sup>e</sup> étape: Est-ce qu'on peut exhiber aussi objets ou installations?**

Oui. Les formes actuelles de représentation graphique ouvrent les bornes à de nouvelles formes d'images, permettant de choisir différentes formes et matériels de présentation.

On doit alors présenter une référence explicative claire, et une représentation iconographique sur un objet ou à l'intérieur de l'installation. Dans ce cas le travail doit être envoyé comme photos sur un CD (format PDF ou JPEG).

Pour une installation il est suffisant d'envoyer un document PDF qui décrit la conception de la structure et du dessin. L'installation ne doit pas être réalisée mais doit être prête à être réalisée dans l'éventualité que Illustrative la prime.

### **6<sup>e</sup> étape: Est ce-qu'il y a un thème pour cette année?**

Non. Puisque que la compétition a pour but de trouver des processus artistiques individuels, les différentes thématiques peuvent être choisies librement. Cette liberté permet la confrontation avec une thématique personnelle. Ce choix de la thématique doit être expliqué dans un document d'une page.

### **7<sup>e</sup> étape : Qu'est-ce qui se passe une fois que j'ai envoyé mon travail?**

Une fois les travaux et le formulaire envoyés, l'enregistrement est complet. Chaque participant recevra un numéro d'identification et un avis quant à la suite du processus de sélection. Le choix sera mené par un jury de douze représentants provenant d'universités, d'agences et de magazines d'art. Au terme de la présélection on invitera les artistes sélectionnés à participer à la sélection finale. Pendant cette phase on devra exhiber les travaux originaux ou des imprimés de ceux-ci. Par la suite, on choisira les vingt artistes qui participeront à l'exposition de Illustrative, ceux-ci seront tous candidats au Young Illustrators Award.

### **8<sup>e</sup> étape: Qu'est-ce qui se passe, si on choisit mes travaux pour le YIA?**

Les vingt artistes choisis pour l'exposition se verront attribués une personne-contact qui les suivra pendant toute la préparation menant à l'exposition.

### **9<sup>e</sup> étape. Prix et attribution**

L'exposition des Young Illustrator Awards fera place aux œuvres des finalistes. Elle sera accessible à tous les visiteurs du festival Illustrative. De plus, tous les artistes seront représentés par un panneau biographique résumant leur propre conception de l'art. Pendant la conférence de presse qui précédera l'exposition, on dévoilera les travaux à la presse comme aux membres de Illustrative. Pendant le festival on attribuera en présence du jury et du public le prix des Young Illustrator Awards. Les trois vainqueurs des Young Illustrator Awards (or, argent et bronze) seront avertis avant l'attribution des prix. Le premier vainqueur aura la possibilité de créer la nouvelle édition exclusive des montres pour Swatch. Cette édition limitée, dont il y existe seulement un exemplaire au monde, fait partie d'une des collections les plus demandées dans le monde de l'horlogerie internationale et le vainqueur participera activement à cette campagne. Enfin, les trois vainqueurs seront automatiquement admis à la phase finale du concours pour l'année 2009.

Période pour les candidatures: du 13 mars 2008 au 31 juillet 2008

Chois des finalistes: un certain temps avant le début du Festival

Symposium pour les nommés: date à déterminer

Attribution des prix: date à déterminer

Des questions? Dans cette éventualité il n'y a qu'à nous appeler ou à nous écrire un courriel!

+ 49 (0) 30 - 27 58 09 - 24 ou [pagliarini@illustrative.de](mailto:pagliarini@illustrative.de)